

N° 37200001 au catalogue
IISBN 978-0-660-43489-6

Guides de référence technique de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT)

Aperçu de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail et des bases de données associées, 2022

Date de diffusion : le 6 juin 2022



Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

1. Introduction.....	4
2. Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT)	5
2.1 Principales caractéristiques de la PLEMT	5
2.2 Accessibilité, confidentialité et protection des renseignements personnels.....	5
2.3 Ensembles de données de base et supplémentaires.....	6

Aperçu de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail et des bases de données associées, 2022

1. Introduction

Statistique Canada, en collaboration avec les ministères provinciaux et territoriaux de l'Éducation, Emploi et Développement social Canada (EDSC), ainsi que d'autres partenaires, a élaboré la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT).

La PLEMT permet l'intégration longitudinale des données administratives relatives à l'éducation avec d'autres sources de données afin de fournir des ensembles de données anonymisés et personnalisés à des fins analytiques.

Le programme de la PLEMT permet de combler des lacunes statistiques et de mieux comprendre les parcours des étudiants et des apprentis, leur transition vers le marché du travail et leurs résultats au fil du temps. Les données de la PLEMT peuvent aider à répondre à une vaste gamme de questions stratégiques relatives à la persévérance, à la réussite, à la mobilité et aux parcours des étudiants et des apprentis, ainsi qu'à étudier leurs résultats sur le marché du travail.

Grâce à ces données, les décideurs sont en mesure de mieux comprendre les divers types de parcours que les étudiants peuvent suivre tout au long de leurs études postsecondaires ou de leur formation d'apprenti, de même que les caractéristiques des étudiants qui pourraient être liées à ces parcours.

Les utilisateurs cibles de la PLEMT comprennent les ministères provinciaux et territoriaux de l'Éducation, les autorités en matière d'apprentissage, les établissements d'enseignement postsecondaire, les ministères fédéraux, les membres du milieu universitaire, les chercheurs, les étudiants et les parents qui souhaitent en apprendre davantage sur les résultats des diplômés, et d'autres groupes d'intervenants dans les domaines de l'éducation et du marché du travail.

2. Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT)

2.1 Principales caractéristiques de la PLEMT

1. **Plateforme** – La PLEMT permet aux chercheurs d'intégrer certains ensembles de données afin d'obtenir de l'information sur les cohortes antérieures d'étudiants collégiaux, universitaires et d'apprentis inscrits. Cela permet de mieux comprendre leurs parcours et l'incidence de leurs études et de leur formation sur leurs perspectives de carrière.
2. **Ensembles de données intégrables et sécurisés** – Ces ensembles de données qui peuvent être intégrés permettent aux chercheurs d'obtenir plus de renseignements que s'ils utilisaient un seul ensemble de données ou une seule enquête. Les ensembles de données intégrables et sécurisés signifient que n'importe lequel des ensembles de données de la PLEMT peut être combiné à tout autre ensemble de données au moyen d'un identificateur de couplage anonyme qui se trouve dans chaque fichier. L'intégration des ensembles de données s'effectue dans l'[Environnement de couplage de données sociales](#) (ECDS) de Statistique Canada, qui maintient les normes les plus élevées en matière de protection des renseignements personnels et de sécurité des données. La PLEMT n'est pas un grand ensemble de données intégrées, mais plutôt un environnement de données relationnelles. Les chercheurs n'ont accès qu'aux fichiers nécessaires à leur analyse. Après avoir déterminé quels ensembles de données de la PLEMT sont nécessaires pour répondre à une question précise de recherche ou de politique, les chercheurs peuvent utiliser l'identificateur de couplage anonyme qui se trouve dans chaque fichier pour apparier ces ensembles de données.
3. **Données longitudinales** – Les données disponibles dans la PLEMT peuvent être couplées longitudinalement, ce qui permet aux chercheurs de mieux comprendre les caractéristiques, les parcours et les résultats des étudiants et des apprentis au fil du temps.
4. **Données accessibles** – Les chercheurs ont accès aux ensembles de données préparés pour la PLEMT par l'intermédiaire du réseau canadien des [centres de données de recherche](#) (CDR).

2.2 Accessibilité, confidentialité et protection des renseignements personnels

Les ensembles de données qui sont intégrés dans la PLEMT sont considérés comme des renseignements statistiques de nature délicate et sont assujettis aux exigences de confidentialité de la *Loi sur la statistique*. Les employés de Statistique Canada qui travaillent avec les ensembles de données intégrés aux fins de recherche ont accès aux données seulement après qu'elles aient été dépouillées de leurs identificateurs personnels. De plus, seuls les employés de Statistique Canada et les personnes réputées être employées, qui ont reçu l'approbation pour accéder aux données dans le cadre de leur travail d'analyse, ont accès aux fichiers.

Ces données sont traitées de manière tout aussi confidentielle que les données des enquêtes menées par Statistique Canada.

Les indicateurs, les analyses et les résultats tirés de la PLEMT sont diffusés sur le site Web de Statistique Canada.

Les données anonymisées de la PLEMT sont également accessibles dans les centres de données de recherche ([CDR](#)) de Statistique Canada, uniquement aux chercheurs dont les projets ont été approuvés. Ces chercheurs peuvent consulter les données dans l'environnement sécurisé offert par les CDR, dont le personnel est composé d'employés de Statistique Canada. Les CDR sont régis par les dispositions de la *Loi sur la statistique*, conformément à toutes les règles en matière de confidentialité, et sont accessibles aux chercheurs une fois qu'ils ont prêté serment en vertu de la *Loi sur la statistique* en tant que « personnes réputées être employées ». Tous les résultats analytiques sont approuvés avant qu'ils ne puissent être sortis des CDR afin d'assurer le maintien de la confidentialité et qu'aucune personne ne puisse être identifiée.

2.3 Ensembles de données de base et supplémentaires

La PLEMT comprend deux types d'ensembles de données : des ensembles de données **de base** et des ensembles de données **supplémentaires**¹.

Les ensembles de données **de base** sont mis à jour dans la PLEMT sur une base annuelle pour inclure les données diffusées les plus récentes.

Les ensembles de données **supplémentaires** sont mis à jour à une fréquence qui varie selon un certain nombre de facteurs et n'incluent pas toujours les données des années les plus récentes.

Ensembles de données de base

Les ensembles de données de base sont les suivants :

1. **Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)** – un ensemble de données administratives annuelles pancanadiennes (provinciales et territoriales) de l'ensemble des inscriptions et des grades décernés des collèges et des universités publics selon le type de programme, le type de sanction d'études et le domaine d'études pour chaque année de déclaration. Le SIEP recueille des renseignements relatifs aux programmes et aux cours offerts dans les établissements d'enseignement, les caractéristiques démographiques des étudiants, ainsi que de l'information sur les programmes et les cours auxquels ils sont inscrits ou dont ils sont diplômés. Le SIEP est aussi conçu pour recueillir des données sur l'éducation permanente. La PLEMT comprend les données du SIEP à partir de l'année scolaire 2009-2010 pour l'ensemble des provinces et des territoires. Pour en savoir plus, consultez la [page d'information du SIEP de Statistique Canada](#).
2. **Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI)** – un ensemble de données administratives annuelles pancanadiennes (provinciales et territoriales) sur tous les apprentis inscrits et les travailleurs qualifiés. Le SIAI permet de recueillir des données sur le nombre d'apprentis inscrits suivant une formation en classe ou en milieu de travail, dans un métier à qualification obligatoire ou volontaire et portant ou non la mention Sceau rouge. Il compile également des données sur le nombre de certificats provinciaux et interprovinciaux décernés aux apprentis ou aux travailleurs qualifiés (« challengers »). Le but du SIAI est de recueillir des données sur les personnes qui reçoivent de la formation et sur celles qui obtiennent une certification dans un métier pour lequel de la formation en apprentissage est offerte. La PLEMT comprend les données du SIAI à partir de 2008. Pour en savoir plus, consultez la [page d'information du SIAI de Statistique Canada](#).
3. **Impôt sur le revenu tiré du Fichier des familles T1 (FFT1), sous-ensemble pour la population du SIEP et du SIAI** – un ensemble de données administratives annuelles qui comprend des renseignements provenant des données de l'impôt sur le revenu depuis 1992 pour la population des fichiers du SIEP et du SIAI, le cas échéant. Les données du FFT1 couvrent les déclarants canadiens et leur famille et il sont tirés des déclarations de revenus T1 des particuliers. Pour la plupart, les déclarations de revenus sont remplies au printemps suivant l'année de référence. Les renseignements sur le revenu sont fondés sur l'année civile. Aucun fichier de données du FFT1 disponible dans la PLEMT ne comprend la population totale de déclarants du Canada². Pour en savoir plus, consultez la [page d'information du FFT1 de Statistique Canada](#).

1. Des fichiers de clés de concordance sont nécessaires afin d'intégrer de nombreux ensembles de données supplémentaires aux ensembles de données de base de la PLEMT ou à d'autres ensembles de données supplémentaires.

2. Le FFT1 a aussi été intégré à certaines des sources de données supplémentaires de la PLEMT, où les enregistrements ne sont disponibles que pour ces sous-ensembles de la population canadienne. Actuellement, un sous-ensemble du FFT1 est disponible pour les ensembles de données de base de la PLEMT (SIEP et SIAI), pour le fichier de la Colombie-Britannique Maternelle-12^e année (CB M-12), pour le fichier CB M-12 des parents, et pour le fichier du Programme canadien pour l'épargne-études (bénéficiaires et responsables des enfants). Ces sous-ensembles supplémentaires ne sont pas nécessairement mis à jour sur une base annuelle.

Ensembles de données supplémentaires

Les fichiers de données supplémentaires sont les suivants :

1. **Recensement de la population de 2016, questionnaire détaillé** – un ensemble de données qui fournit des renseignements sur la population Canadienne, y compris des caractéristiques comme l'âge, le sexe, le type de logement, les familles, les ménages, l'état matrimonial et la langue. Dans le cadre du Recensement de 2016, les ménages canadiens sont dénombrés à l'aide de deux principaux types de questionnaires : le questionnaire abrégé et le questionnaire détaillé. Le questionnaire détaillé comprend toutes les questions du questionnaire abrégé ainsi qu'un ensemble supplémentaire de questions, comme celles à propos des minorités visibles, visant à dresser un portrait plus complet de la population et des ménages canadiens. Le questionnaire détaillé a été envoyé à un échantillon de la population couvrant environ un ménage sur quatre. Pour en savoir plus, consultez la [page d'information du recensement de Statistique Canada](#).
2. **Banque de données administratives longitudinales (DAL), 1982 à 2019** – un ensemble de données administratives longitudinales conçu pour être un outil de recherche sur le revenu et les caractéristiques démographiques. Il comprend un échantillon longitudinal de 20 % des enregistrements du Fichier des familles T1 annuel, représentant la population totale des déclarants Canadiens et leur famille. Il peut être utilisé comme groupe témoin ou pour l'analyse d'un groupe résiduel. Pour en savoir plus, consultez la [page d'information de la DAL de Statistique Canada](#).
3. **Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM), 1952 à 2020** – un ensemble de données administratives longitudinales qui comprend des données sur tous les immigrants depuis 1952 et sur les résidents non permanents depuis 1980. Les résultats sur le marché du travail de cette population sont disponibles grâce aux fichiers de données fiscales depuis 1982. La BDIM fournit des renseignements détaillés sur la situation socioéconomique des immigrants après leur admission. Pour en savoir plus, consultez la [page d'information de la BDIM de Statistique Canada](#).
4. **Enquête nationale auprès des diplômés (END) de 2018, promotion de 2015** – un ensemble de données contenant des renseignements provenant d'une enquête-échantillon auprès des diplômés des établissements d'enseignement postsecondaire publics au Canada pour la cohorte de 2015. Les questions portent sur le cheminement scolaire, le financement des études postsecondaires (incluant les prêts aux étudiants consentis par le gouvernement) et la transition sur le marché du travail. De nouveaux cycles de cette enquête ont lieu tous les cinq ans. Pour en savoir plus, consultez la [page d'information de l'END de Statistique Canada](#).
5. **Colombie-Britannique Maternelle-12^e année (CB M-12), 1991-1992 à 2020-2021** – un ensemble de données administratives qui fournit des renseignements sur les élèves qui fréquentent les écoles publiques et privées de la Colombie-Britannique pendant la période de référence. Les données comprennent de l'information sur les caractéristiques des élèves (genre, âge, emplacement géographique, etc.) et sur la progression dans le système d'éducation (obtention du diplôme, résultats à l'évaluation des habiletés de base, notes d'examen, etc.).
6. **Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) (maintenant le Programme canadien d'aide financière aux étudiants (PCAFE)), 2003-2004 à 2015-2016** – un ensemble de données administratives qui fournit des renseignements sur l'aide financière (bourses et prêts), remboursable et non remboursable, aux étudiants admissibles afin de leur permettre d'avoir accès à des études postsecondaires et d'en assumer les frais. Les données du PCPE fournissent des renseignements sur l'évaluation des besoins, les versements et le remboursement des prêts et des subventions. Toutes les provinces et tous les territoires participent au PCPE, à l'exception du Québec, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, qui reçoivent des montants compensatoires du gouvernement du Canada afin de gérer leurs propres programmes d'aide financière aux étudiants. Les données du PCPE de Statistique Canada ne reflètent que la partie fédérale de l'aide financière aux étudiants (c.-à-d. aucune aide financière provinciale ou territoriale). Les ententes fédérales-provinciales/territoriales varient selon le secteur de compétence.

7. **Programme canadien pour l'épargne-études (PCEE), 1998 à 2020** – des ensembles de données administratives qui comprennent des renseignements sur le PCEE et le Bon d'études canadien (BEC), deux programmes d'incitation à l'épargne du gouvernement fédéral offerts aux bénéficiaires admissibles d'un régime enregistré d'épargne-études (REEE). Il comprend des renseignements sur le REEE, un Régime d'épargne-études enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada. Il s'agit d'un instrument d'épargne utilisé par les particuliers et les familles pour épargner en vue des études postsecondaires de leurs enfants. Le PCEE et le BEC fournissent des subventions gouvernementales supplémentaires pour les études postsecondaires en fonction des cotisations initiales au REEE et d'autres critères. Les fichiers fournissent des renseignements sur les bénéficiaires, les souscripteurs et les responsables des enfants, ainsi que sur les contributions, les bourses et les retraits.
8. **Prêts canadiens aux apprentis (PCA), 2015 à 2021** – un ensemble de données administratives qui fournit des renseignements sur les personnes admissibles à recevoir des prêts pendant la période au cours de laquelle elles sont inscrites à un programme d'apprentissage désigné Sceau rouge et suivent une formation technique. Les prêts aident à couvrir les coûts de la formation en apprentissage.
9. **Subvention incitative aux apprentis (SIA), 2007 à 2021** – un ensemble de données administratives qui fournit des renseignements sur les subventions imposables pour les personnes inscrites auprès d'une autorité provinciale ou territoriale en matière d'apprentissage à titre d'apprenti. Pour l'obtenir, les demandeurs doivent démontrer qu'ils ont terminé avec succès la première année/premier niveau (ou l'équivalent), et/ou la deuxième année/deuxième niveau (ou l'équivalent) d'un programme d'apprentissage dans un métier désigné Sceau rouge³.
10. **Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti (SAFA), 2009 à 2021** – un ensemble de données administratives qui fournit des renseignements sur les subventions uniques imposables conçues pour encourager les apprentis à terminer leur programme d'apprentissage³.
11. **Subvention incitative aux apprentis pour les femmes (SIA-F), 1^{er} avril 2018 à 2021** – un ensemble de données administratives qui fournit des renseignements sur les subventions imposables pour les femmes inscrites auprès d'une autorité provinciale ou territoriale en matière d'apprentissage à titre d'apprenti. Pour l'obtenir, les demandeurs doivent démontrer qu'ils ont terminé avec succès la première et/ou deuxième année (ou l'équivalent) d'un programme d'apprentissage dans un métier désigné Sceau rouge, où les femmes sont sous-représentées³.
12. **Enquête nationale sur les apprentis (ENA), 2015** – un ensemble de données contenant des renseignements provenant d'une enquête-échantillon qui examine les facteurs qui interviennent dans la complétion et la certification d'un programme d'apprentissage, ainsi que dans la transition des apprentis vers le marché du travail. Pour en savoir plus, consultez la [page d'information de l'ENA de Statistique Canada](#).
13. **Profil vectoriel de l'assurance-emploi (PVAE), 2007 à 2018** – un ensemble de données administratives qui suit la trajectoire des demandes d'assurance-emploi (AE) et des paiements de prestations depuis la demande jusqu'à la cessation des prestations. Il décrit les caractéristiques des prestataires de l'AE, et fournit des renseignements sommaires sur la demande et un compte rendu hebdomadaire des activités des prestataires pendant toute la durée de la prestation.
14. **Enquête sur les approches en matière de planification de l'éducation (EAPE), 2020** – un ensemble de données contenant des renseignements provenant d'une enquête-échantillon qui recueille des renseignements auprès de parents et de tuteurs d'enfants âgés de 0 à 17 ans au sujet de leurs attitudes et de leurs attentes à l'égard des études postsecondaires de leurs enfants, des stratégies qu'ils utilisent pour préparer leurs enfants aux études postsecondaires, des plans financiers qu'ils ont établis pour payer leurs études et les obstacles à l'épargne en vue des études postsecondaires. L'ensemble de données comprend également des renseignements démographiques et sur la situation d'activité. Pour en savoir plus, consultez la [page d'information de l'EAPE de Statistique Canada](#).

3. Bien que la Subvention incitative aux apprentis (SIA), la Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti (SAFA) et la Subvention incitative aux apprentis pour les femmes (SIA-F) soient trois programmes distincts de subventions aux apprentis, elles sont administrées ensemble. Les enregistrements de la SIA, de la SAFA et de la SIA-F sont compris dans le même ensemble de données de la PLEMT.

15. **Prestations d'urgence et de la relance économique (PURE), mars à septembre 2020** – cet ensemble de données vise à couvrir les principales mesures de soutien du revenu offertes aux Canadiens à la suite de la pandémie de la COVID-19 en 2020 et 2021. Ces programmes de soutien direct comprennent la Prestation canadienne d'urgence (PCU), la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE), la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE), la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA) et la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE). Actuellement, seule la PCU (mars à septembre 2020) est disponible dans les CDR. Pour en savoir plus, consultez la [page d'information sur les PURE de Statistique Canada](#).
16. **FFT1 pour le SIEP et SIAI - variante sur le revenu des parents (ajustée selon l'Indice des prix à la consommation), 1992 à 2019** – un ensemble de données administratives dérivé du sous-ensemble du Fichier des familles T1 (FFT1) pour le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) et le Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI), contenant des renseignements sur le revenu parental des étudiants postsecondaires, des apprentis inscrits et des travailleurs qualifiés. L'ensemble de données est disponible pour des raisons de commodité analytique, puisque toutes les variables peuvent être redérivées en utilisant le sous-ensemble du FFT1 des données de base de la PLEMT.